



« COACH ANIM' » - « R.A.S.A.T.* »

**Responsable d'Animation en Structures d'Accueil Touristiques et de loisirs*

Certification Professionnelle de Niveau 5, enregistrée sous le N°RNCP 38516 sur décision de France Compétences en date du 21/12/2023

Document mis à jour le 29/11/2025

Nous avons choisi d'employer le masculin générique pour alléger le texte, en gardant toutefois à l'esprit qu'il désigne autant le féminin que le masculin. Dans cette logique, « Coach anim' » pourra apparaître en remplacement de « Responsable d'Animation en Structures d'Accueil Touristiques et de loisirs » pour plus de lisibilité notamment.

Préambule :

Apparue en 2009, la formation **Coach Anim'** tente de répondre à un réel besoin de **Managers à forte valeur ajoutée** en village vacances ou équivalent. Celle-ci vise à assurer une **transition idéale** entre le poste de second d'animation vers celui de Manager Animation. **Fiable, corporatif, expérimenté** mais pas totalement prêt à agir en « 1^{ère} ligne », le futur **Coach Anim'** devra développer pendant sa formation, des capacités **organisationnelles, managériales et créatives**. Pour l'aider à monter en compétences au plus vite, le **Coach Anim'** se verra **attribuer une équipe** hétérogène d'apprenants tout au long de son cursus. Il devra les encadrer et les faire grandir sous le contrôle de l'équipe pédagogique. **Rigoureux et Irréprochable**, l'apprenant **Coach Anim'** deviendra à l'issue de sa formation : un **Manager** et qui sait, un **Leader** ?

Métier visé :

Devenir Responsable d'animation (auprès des publics enfants, adultes, seniors et personnes en situation de handicap) en village Vacances, village clubs, résidence de tourisme, hôtellerie de plein air (camping), parc d'attraction, base de loisirs, croisiériste... en France ou à l'étranger.

Objectifs pédagogiques :

* Concevoir et piloter un programme quotidien d'activités sportives et artistiques

- Concevoir des projets d'animations ludiques, artistiques, culturelles ou sportives de loisirs
- Créer des programmes hebdomadaires internes au fonctionnement de(s) équipes(s)
- Animer des réunions de travail, de débriefing et de coordination

* Gérer la relation clientèle touristique

- Recevoir et traiter les réclamations des vacanciers
- Développer une ambiance conviviale et festive sur le site
- Organiser et animer des réunions d'information auprès des vacanciers

* Coordonnées l'activité du service animation

- Préparer l'ouverture du site en définissant des plannings de pré-village
- Clôturer la saison en réalisant un inventaire et un hivernage du matériel
- Communiquer et rendre compte de son pilotage du service en réalisant des comptes rendus hebdomadaires et des rapports d'évaluation
- Définir des actions d'amélioration de la prestation et du fonctionnement du service animation lors des réunions de feed-back avec les équipes

Public concerné :

- Avoir entre 22 et 29 ans
- Être demandeur d'emploi (si financement France Travail – POE)



Prérequis souhaités :

- Avoir une expérience dans l'animation : 2 années consécutives ou 4 saisons en structure village vacances, hôtel-club ou hôtellerie de plein air
- Être autonome, disponible et mobile géographiquement
- Avoir les bases d'un leadership

Modalités de formation :

* **Un format possible : Certifiant** (reconnu par l'état) en Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) ou en contrat d'apprentissage sur 8 mois avec démarrage possible à l'hiver et à l'automne

* **10 semaines de formation soit** du 05 janvier 2026 au 13 mars 2026 et du 05 octobre 2026 au 11 décembre 2026

* **350 heures** en centre de formation **TheVillage**.

* **Lieu de la formation :** École TheVillage, 1 rue Henri Michel, 12400 SAINT-AFFRIQUE

* **Espaces pédagogiques :** 10 salles de cours, 2 salles de spectacle équipées, 2 salles de fitness et de danse, 1 salle informatique (montage son et vidéo), 1 costumerie complète de spectacle, 1 gymnase intérieur équipé, 1 salle de maquillage équipée.

* **Logement :** internat obligatoire sur le site de formation* (**pour les conditions et tarifs : nous consulter*)

* **Nombre de participants :** 15 personnes.

* **Accessibilité handicap :** Campus XIIe Avenue adhère à la Charte Handicap pilotée par la Région en partenariat avec l'Agefiph. N'hésitez pas à contacter la personne ressource au sein du Centre de Formation de Campus XIIe Avenue : Camille BAUDY référente – c.baudy@campus12avenue.fr

Téléchargez la Charte pour les personnes en situation de handicap > [ICI](#)



Tarifs :

Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) : Formation financée par France Travail. Aucun frais pédagogique à votre charge. Possibilité de rémunération France Travail si vous avez des droits ouverts à France Travail.

Contrat d'apprentissage : Formation financée par l'OPCO de l'entreprise. Aucun frais pédagogique à votre charge. Rémunération selon les conditions du contrat d'apprentissage.

Modalités et délais d'accès :

* **Deux sessions par an : hivernale et automnale.** Candidats issus et cooptés par les tour-opérateurs souhaitant mettre en place cette formation. Pour plus de détails nous consulter.

Pour toute demande ou renseignement, réponse donnée dans un délai maximum de 10 jours.

Possibilité de postuler pour la session hivernale jusqu'au 20 décembre 2025 et pour la session automnale jusqu'au 14 septembre 2026.

Titre visé (si concerné) :

Titre R.N.C.P. niveau 5 : R.A.S.A.T. « Responsable d'Animation en Structures d'Accueil Touristiques et de loisirs »
Certification Professionnelle de Niveau 5, enregistrée sous le N°RNCP 38516 sur décision de France Compétences en date du 21/12/2023

Code(s) NSF : 334 : Accueil, hôtellerie, tourisme ; 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs ; 335p : Direction des centres de loisirs ou culturels.

Formacode : 42623 : animation tourisme



Date d'échéance de l'enregistrement : 21-12-2028

Taux de réussite totale : 2024 => 79%

Taux d'abandon : 2024 => 0%

* Modalités d'acquisition de la certification :

Pour obtenir la certification, le candidat doit respecter les conditions suivantes :

- Valider les 3 blocs de compétences composant la certification (par l'acquisition de toutes les compétences de chaque bloc)
- Avoir une expérience en entreprise de 2 mois minimum
- Produire et présenter devant le jury de certification un rapport de mission accomplie en entreprise
- Cas d'une certification partielle :
 - Les blocs de compétences validés font l'objet d'un certificat.
 - Dans le cas d'une validation partielle, un candidat souhaitant valider un bloc de compétences non encore acquis peut en faire la demande par mail.

Contenu pédagogique :

- Élaborer et piloter un programme quotidien d'activités ludiques, sportives et artistiques, destiné aux différents publics de vacanciers, en journée et en soirée
- Créer et organiser des événementiels ludiques, artistiques et sportifs en journée et en soirée
- Manager et accompagner une équipe pluridisciplinaire et développer des compétences
- Appliquer, avec son équipe, la politique commerciale de l'entreprise en veillant à la satisfaction des vacanciers
- Gérer l'activité du service animation en fonction des objectifs fixés, en collaborant avec les autres services et responsables du site d'accueil
- *Pour aller plus loin cliquez ici > [Fiche RNCP 38516](#)*

La méthode pédagogique :

Apports théoriques + méthode active + mises en pratique

Les immersions entreprise ont pour objectif de renforcer les acquis en formation et développer de nouveaux savoirs faire

Méthodes d'évaluations :

- Tests pratiques et théoriques
- Mises en situation
- Études de cas
- Travail en équipe
- Rapport de mission à présenter devant un jury



Intervenants :

Équipes pédagogiques internes et externes, expérimentées, qualifiées et dotées sur les enseignements métiers d'une expérience professionnelle en entreprise.



Suivez-nous
the_village_anim



Suivez-nous
@ecolethevillage

Contact formation :

Secrétariat de l'école : thevillage@campus12avenue.fr ou 05 65 98 26 31.